



pHARe

Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école

ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES : TOUS ENGAGÉS CONTRE LE HARCÈLEMENT

QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME PHARE ?

Un plan de prévention et de traitement du harcèlement à destination des écoles, des collèges et des lycées, fondé autour de 5 axes :

1. **Éduquer** pour prévenir les phénomènes de harcèlement et développer les compétences psychosociales des élèves.
2. **Former** une communauté protectrice autour des élèves.
3. **Intervenir** efficacement sur les situations de harcèlement.
4. **Associer** les parents et les partenaires de l'École au déploiement du programme.
5. **Mobiliser** les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.



3 NIVEAUX DE LABELLISATION PHARE

Niveau 1 Engagement

pHARe1

LES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES :

- constituent une **équipe Phare pluri-catégorielle** qui prend en charge les situations de harcèlement, forme la communauté et accompagne les élèves ambassadeurs ;
- mettent en place un **atelier de sensibilisation** pour les parents d'élèves ;
- participent à un **temps fort de prévention** au cours de l'année scolaire ;
- organisent **10 heures annuelles d'apprentissage** pour les élèves du CP à la terminale ;
- forment une **équipe d'élèves-ambassadeurs** dans les collèges et les lycées (minimum 10 élèves).



Niveau 2 Approfondissement

pHARe2

EN COMPLÉMENT DES ACTIONS DE NIVEAU 1, LES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES :

- organisent un **2^e temps fort de prévention** au cours de l'année scolaire.

Niveau 3 Expertise

pHARe3

EN COMPLÉMENT DES ACTIONS DE NIVEAUX 1 ET 2, LES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES :

- organisent un **3^e temps fort de prévention** au cours de l'année ;
- s'engagent dans un **processus d'amélioration du climat scolaire**.



**PHARE, C'EST AUSSI UNE PLATEFORME DIGITALE
OUVERTE À TOUS LES PERSONNELS
DE L'ÉDUCATION NATIONALE :**

- avec des **ressources pédagogiques** pour les séances de sensibilisation des élèves et de leurs parents ;
- avec des **outils de pilotage** pour les directeurs d'école et les chefs d'établissement ;
- avec des **ressources pour les personnels** afin qu'ils puissent se former et s'informer sur Phare.

LES TEMPS FORTS DU PROGRAMME

LA JOURNÉE NATIONALE NON AU HARCÈLEMENT

- Le premier jeudi qui suit les vacances d'automne (ou un autre jour de l'année au choix de l'établissement)

LE PRIX NON AU HARCÈLEMENT

- Un travail collectif à conduire au 1^{er} trimestre pour favoriser l'émergence d'une cohésion de groupe dès le début de l'année scolaire

LE SAFER INTERNET DAY

- Une journée consacrée aux bonnes pratiques numériques, au mois de février

TOUS ACTEURS DE LA RÉUSSITE DU PROGRAMME

DANS LES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES

Une communauté protectrice engagée dans la mise en œuvre du programme Phare :

- des équipes locales formées au repérage et à la prise en charge des situations ;
- des élèves ambassadeurs dans les collèges et les lycées, acteurs de la prévention et lanceurs d'alertes ;
- des personnels, des parents et des partenaires sensibilisés.

AU RECTORAT

Un comité de pilotage du programme présidé par le recteur avec au moins 2 superviseurs académiques en charge de l'organisation de la formation des équipes ressources.

AU NATIONAL

- Une équipe en charge de l'animation du réseau des superviseurs et des 400 référents harcèlement, au sein de la mission de la prévention des violences en milieu scolaire ;
- 2 lignes de soutien aux victimes de harcèlement, le 3020, et de cyberharcèlement, le 3018.

Numéro d'appel national

→ 3020



**pour signaler
une situation de
harcèlement**

Service et appel gratuits

Numéro d'appel national

→ 3018



**pour signaler
une situation de
cyberharcèlement**

Service et appel gratuits

NON AU HARCÈLEMENT

www.nonauharcèlement.education.gouv.fr